Pour diffusion immédiate : 29/05/2026 **GOUVERNEURE KATHY HOCHUL**

LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE LA CONCLUSION D'UNE CONVENTION COLLECTIVE DE CINQ ANS AVEC LA CIVIL SERVICE EMPLOYEES ASSOCIATION

La convention conclue avec la CSEA — l'un des plus importants syndicats du secteur public de l'État — couvre plus de 55,000 employés de l'État de New York

Les conventions prévoient des augmentations salariales annuelles, des augmentations des indemnités de séjour et des changements dans les avantages médicaux

Accord soumis à la ratification des membres du syndicat

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui que son administration conclue une convention avec la Civil Service Employees Association (CSEA) pour une période de cinq ans se terminant le 1er avril 2031. La convention est soumise à la ratification des membres du syndicat, qui représentent plus de 55 000 employés de l'État de New York occupant une grande diversité de fonctions.

« Cette convention constitue une entente équitable tant pour les membres de la CSEA que pour l'État de New York », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Ici, dans l'État de New York, nous reconnaissons la valeur des employés du secteur public et saluons leur engagement à faire de l'Empire State un meilleur endroit où vivre pour tous les New-Yorkais. Je remercie les dirigeants de la CSEA pour le travail accompli afin de conclure cette convention, ainsi que les membres de la CSEA pour leur engagement et leur contribution à la prestation des services essentiels à la population de l'État de New York. »

La présidente de la CSEA, Mary E. Sullivan, a déclaré : « Nous saluons la reconnaissance par la gouverneure Hochul du travail acharné que les membres de la CSEA accomplissent chaque jour au service de l'État, à travers cette convention équitable. Cette convention prévoit des augmentations salariales substantielles et contribue à atténuer les difficultés liées au coût de la vie auxquelles les travailleurs sont confrontés. »

La convention prévoit des augmentations salariales pour les employés au cours de chacune des années qu'elle couvre. La convention prévoit également un congé prénatal

rémunéré, des hausses des primes liées au lieu d'affectation ainsi que des modifications au régime d'assurance maladie visant à réduire les coûts assumés par les employés, notamment par l'élimination de certains tickets modérateurs et la réduction du recours aux fournisseurs hors réseau.

La CSEA représente les employés de l'État de New York au sein de quatre unités de négociation. La convention doit être ratifiée par les membres de base de la CSEA.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

SE DÉSABONNER